



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
des Pays de la Loire**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 12/11/2020

Mobilisation pour soutenir plus fortement les acteurs de la chaîne du livre

Face à cette crise sanitaire inédite, les services de l'Etat (la DRAC et le Centre National du Livre-CNL) et la Région unissent leurs moyens et leurs expertises afin de soutenir les acteurs de la chaîne du livre les plus touchés. En complément de leurs aides annuelles, les 3 partenaires ont été dotés de moyens financiers spécifiques pour accompagner les acteurs économiques du livre, notamment les libraires et les éditeurs.

Ce partenariat complète les aides mises en place par le Gouvernement (fonds de solidarité, activité partielle, prêt garanti par l'Etat) déjà déployées dans les territoires. Ainsi, une convention cadre en faveur de la filière livre a été signée entre les 3 partenaires dans le cadre du plan de relance afin de renforcer les soutiens déjà existants des partenaires.

Plusieurs dispositifs d'aide ont ainsi été déclinés en région pour un montant de près de 1.2 millions d'€, dont 923 342 € de l'Etat.

Ce plan de relance national pour la filière livre a pour objectif de soutenir les librairies indépendantes, poumon économique de la chaîne du livre, et d'accompagner les maisons d'édition, garantes de la vitalité et de la diversité éditoriale française

En Pays de la Loire, ce plan de relance a été décliné avec plusieurs aides :

- Une aide exceptionnelle aux librairies, destinée à compenser les pertes d'exploitation, a bénéficié à 57 librairies pour un montant de 200 000 € pour la Région et 800 000 € du CNL.
- Une aide exceptionnelle aux maisons d'édition pour soutenir les structures très impactées par la crise sanitaire, de près de 120 000 € ont déjà été attribués.

Une enveloppe spécifique d'aide pour la modernisation des librairies, gérée par le CNL et la DRAC a eu pour objet d'accompagner la consolidation et le développement de librairies et de soutenir notamment : la réalisation de travaux de rénovation en 2020 avec un taux d'accompagnement jusque 70 % des coûts éligibles. 70 000 € ont ainsi été octroyés par la DRAC pour permettre aux librairies de se moderniser.

Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes

Cette aide sera renouvelée en 2021 et fait partie du plan de relance national de 53 M€ annoncé par Roselyne Bachelot, ministre de la Culture qui comprend pour 2021-2022 :

- 7 M€ (3,5 M€/ an) pour l'extension du dispositif de sensibilisation "Jeunes en librairie" ;
- 10 M€ (5M€/an) pour soutenir les acquisitions en librairie ;
- 30 M€ pour les investissements des bibliothèques territoriales et l'extension des horaires d'ouverture ;
- 6 M€ pour la modernisation des librairies.

Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes